



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

SH

Date de l'annonce publique de la séance:
30.04.2009

Date de la convocation des conseillers :
30.04.2009

point de l'ordre du jour no:
13/01

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 8 mai 2009

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Hannen, Jaerling, Hildgen, Codello, Weidig, Becker, Baum, conseillers,
Clement, secrétaire communal.

Absents : Maroldt, Snel, Huss, Roller, Knaff, Zwally, Wohlfarth, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Acquisition d'une maison sise 33, rue des Remparts

Vu l'acte administratif signé en date du 28 avril 2009 (Rép. N° 507/2009) aux termes duquel la Ville acquiert de M. Serge THOMAS, un immeuble inscrit au cadastre de la Ville d'Esch-sur-Alzette dans la section A d'Esch/Nord, sous le N°721/12989, au lieu-dit « rue des Remparts », maison n°33, d'une contenance de 0,65 are ;

Considérant que cette acquisition se fait au prix de 260.000.- EUR ;

Considérant que l'immeuble est acquis dans le but de le mettre à disposition du service Logement comme habitation à caractère social ;

Considérant que l'acquisition est réalisée dans un but d'utilité publique ;

Vu l'article 4/0710/2121/001 « Acquisition d'immeubles pour logement locatif » ;

Vu le plan de situation ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**a p p r o u v e
à l'unanimité**

l'acte d'acquisition précité.

En séance

Date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 08/05/2009

Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,